Femmes immigrées, inégales sur le marché de l'emploi selon leur pays d'origine.

Depuis quelques décennies, et surtout dans le contexte récent des élections présidentielles, nous entendons souvent parler de la question migratoire. C'est dans ce contexte que se pose la question de l'activité des immigrés, aidant à déterminer les politiques, et notamment celle des femmes immigrées souvent accusées d'inactivité. Cependant qu'en est-il réellement ? En analysant les données de l'Enquête Emploi en continu 2020 de l'INSEE, nous allons tenter d'éclaircir ce point en démontrant que ce sont davantage leur pays d'origine qui influe sur leur insertion professionnelle, du fait qu'elles n'aient pas le même niveau de diplôme lors de leur arrivée sur le territoire français.

Dans l'article « Femmes immigrées et travail salaire » rédigé par Sabah Chaïb en 2008, l'auteure y décrit comment la production de savoirs transversaux et interdisciplinaires est un enjeu crucial s'agissant de l'objet d'étude que sont les femmes immigrantes. On ٧ apprend notamment que des années 50 à 70, immigrées actives femmes essentiellement européennes (italienne, portugaise, espagnol, ...) se sont intégrées dans les secteurs industriels et dans les secteurs de services aux particuliers. Au cours des années 70, on assiste à des substitutions de nationalités : ce sont désormais majoritairement d'origine maghrébines, femmes africaines et turques qui occupent emplois de services particuliers (femmes de ménage par exemple), permettant aux premières une mobilité professionnelle vers les secteurs de services aux entreprises (blanchisserie, gardiennage, ...). Dans 70, des travaux années universitaires ont voulu s'intéresser à la question de l'activité des femmes immigrées. Cependant, ce sont dans ces mêmes années que la figure de la femme immigrée comme individu précaire s'impose et fait obstacle à la figure d'une femme étrangère active.

On assiste alors à cette période à une double invisibilisation du travail des femmes immigrées à la fois par le silence et l'oubli faits/statistiques, mais aussi par la construction sociale d'un problème social (à savoir la résolution des différences culturelles). Les travaux sur l'immigration sont alors portés sur d'autres problématiques, comme celle de la culture et de la famille, délaissant celle du travail. Ce sont dans les années 90 que les travaux se sont véritablement intéressés à la question de l'activité des femmes immigrées, et continuent encore aujourd'hui à être majoritaires dans les statistiques portant sur les faits migratoires. lls s'intéressent particulièrement aux conditions de travail de ces femmes. Depuis, d'autres questions sur les femmes immigrées ont émergé. L'activité des femmes immigrées a donc longtemps été un point aveugle des travaux sociologiques et institutionnels, et a tardé à s'imposer d'où l'intérêt de s'interroger sur ce phénomène aujourd'hui, qui soulève encore de nombreuses interrogations.

Nous nous sommes intéressés à la question des modalités de mise au travail des femmes immigrées en cherchant à répondre à la question suivante : dans quelle mesure l'origine des femmes immigrées peut-elle avoir un impact sur les modalités de leur mise au travail ?

Afin de répondre à cette question, nous allons dans un premier temps interroger sur l'effective inactivité de ces femmes regardant comment s'effectue la répartition de leur appartenance à une classe sociale et tenter de voir si cela correspond ou non à leur niveau de diplôme; et dans second temps, nous chercherons à traiter la question de leurs conditions de mise au travail en regardant le type de contrat que ces femmes obtiennent, les raisons de leur éventuelle volonté à changer d'activité et la question de leur rémunération.

Femmes immigrées, femmes inactives?

Le graphique (figure 1 page suivante) est intéressant dans la mesure où il nous montre que la répartition d'appartenance à une classe sociale des femmes immigrées selon leur pays d'origine. On peut y remarquer un fait intéressant : dans l'ensemble, un fort taux d'inactivité est notable toutes origines confondues. Cela signifie qu'effectivement, les femmes immigrées éprouvent des difficultés à s'insérer dans le marché du travail.



Cela fait d'ailleurs écho à ce qu'ont développé Anthony Faugère et Sandra Bouvet dans leur article «L'accès à un travail et des conditions d'emplois plus difficiles pour les immigrés », paru en 2016, où ils démontraient que les femmes immigrées étaient beaucoup plus souvent confrontées au chômage que leurs confrères masculin ou que les femmes non-immigrées. Ils ont aussi démontré que seulement la moitié des femmes immigrées étaient en emploi en 2012 (ce qui est toujours valable aujourd'hui puisque près de 56% des femmes immigrées sont inactives en 2020 selon les données de l'Enquête Emploi en continu de l'INSEE).

Cependant, nous remarquons des variations selon les pays d'origine : les femmes immigrées venant d'Amérique du Sud présentent des taux assez élevés d'appartenance aux classes populaires (45,8%). Pour les autres femmes. ce taux relativement proche de l'ensemble à quelques points près. Cela s'explique notamment par le fait que lors de leur arrivée sur le territoire, elles se voient la plupart du temps accorder des emplois d'exécution, souvent ultra féminisés (comme de l'aide à la personne aussi nommé les emplois du care), qui ne leur permettent pas d'accéder à des statuts plus hauts et les classent dans les catégories populaires. Cela avait d'ailleurs été développé en partie par Chaïb, mais

aussi démontré par Faugère et Bouvet.

D'autre part, nous constatons une exception auprès des femmes originaires d'Amérique du Nord dont près de 38% appartiennent aux classes supérieures, soit 29 points de plus que l'ensemble des femmes immigrées.

On voit donc bien ici comment selon le pays d'origine des femmes immigrées, leur répartition sur le marché du travail et donc leur appartenance à une classe sociale est différenciée. Cependant, si l'on fait abstraction du pays d'origine de ces femmes, la tendance majeures reste l'inactivité et aux classes populaires. Sabah Chaïb parle même « d'adhérence au bas de l'échelle » pour ces femmes immigrées, à un tel point que cela serait en fait presque une « propriété sociale » propre à ces femmes.

Afin de voir si ces femmes immigrées sont éventuellement sous ou surqualifiées dans leur emploi, il est important de regarder leur niveau de diplôme (figure 2).

Nos deux gros phénomènes de surreprésentation de femmes de classes supérieures originaires d'Amérique du Nord et de femmes inactives originaires des autres pays font écho d'Amérique graphique. En effet, nous voyons que près de 73% des femmes immigrées originaires d'Amérique du Nord ont un diplôme supérieur ลน baccalauréat alors qu'environ 59% des femmes immigrées originaires des autres pays d'Amérique n'ont aucun diplôme! Cette disparité prend alors tout son sens si l'on corrèle leur niveau de diplôme à leur appartenance sociale.

Nous remarquons aussi ici une tendance majeure, par effet de miroir avec celle constatée sur l'inactivité des femmes immigrées, qu'une grande partie d'entre elles (toutes origines confondues) n'ont aucun diplôme (surtout concernant les femmes originaires d'Afrique du Nord et d'Amérique du Sud). Dans l'ensemble, près de 42% des femmes immigrées n'ont pas de diplôme.

Cependant, il est aussi intéressant de souligner le fait que pour toutes les femmes immigrées, quelle que soit leur origine, elles restent sousreprésentées parmi les catégories supérieures : en effet, pour 25% de femmes originaires d'Afrique du Nord ayant un diplôme supérieur au bac, seulement 6% font partie des classes supérieures, soit 19 points de moins. Nous observons un schéma similaire de sous-représentation des femmes immigrées dans les classes auxquelles elles pourraient potentiellement appartenir fonction de leur niveau de diplôme, et ce, quelle que soit leur origine.

Nous pouvons donc dire que le fait d'être immigrée influe sur l'insertion sur le marché du travail, qui offre moins souvent à ces femmes des emplois équivalents à leur niveau de diplôme. De plus, les pays d'où ces femmes proviennent n'étant pas égaux quant à leur systèmes scolaires, ne les placent pas sur le même pied d'égalité dès leur arrivée (par exemple, le système LMD effectif en Europe qui favorise un meilleur échange des travailleurs européens, n'est pas le même que le système en Afrique par exemple).

Cependant, lorsque ces femmes réussissent à obtenir un emploi équivalent à leur niveau de diplôme, leur origine n'influe plus énormément dessus puisque la courbe de répartition reste globalement la même. Ce qui se joue le plus pour ces femmes est alors de prouver leurs capacités sur le marché du travail grâce à leur bagage scolaire.

Modalités d'emploi des femmes immigrées

Afin d'étudier les modalités de mise en travail des femmes immigrées, il est important de s'intéresser aux types de contrats que celles-ci obtiennent. On peut ici constater grâce à ce tableau (figure 3) plusieurs éléments. n'obtiennent pas de contrat du tout.

En revanche, nous constatons une surreprésentation de femmes immigrées originaires d'Asie qui obtiennent des CDI (87%). Cette surreprésentation est aussi constatée parmi les femmes qui d'Europe proviennent (83,8%), contre une moyenne d'ensemble de 77,5%, soit environ 6 à 10 points de plus.

On remarquera cependant une nouvelle fois une exception concernant les femmes originaires d'Amérique du Nord : paradoxalement, même si elles obtiennent en grande majorité des

Figure 3. Répartition des types de contrat des femmes immigrées selon leur pays d'origine

	Apprentissage	CDD	CDI	Intérim	Pas de contrat	Saisonnier	Total
Afrique du Nord	0,6	21,2	75,2	1,8	0,4	0,8	100
Amérique du Nord	0	13,8	78,9	0	7,3	0	100
Asie	0,1	12	87	0,7	0,2	0	100
Autres pays d'Afrique	1,9	19,9	72,5	3,3	2,1	0,4	100
Autres pays d'Amérique	1,7	21,8	66,2	1,3	8,1	1	100
Europe	0,6	12,5	83,8	1,3	1,1	0,6	100
Proche et Moyen Orient	0	31,6	61,4	3,3	2,3	1,4	100
Ensemble	0,9	17,3	77,5	1,8	1,8	0,6	100

<u>Champs</u>: femmes immigrées de plus de 18 ans vivant en France métropolitaine.

Source : Enquête Emploi en continu 2020, INSEE.

<u>Lecture</u>: alors que 1,8% des femmes immigrées n'ont pas de contrat, 0,2% des femmes provenant d'Asie n'en ont pas. Alors que 77,5% des femmes immigrées sont en CDI, 87% des femmes provenant d'Asie le sont.

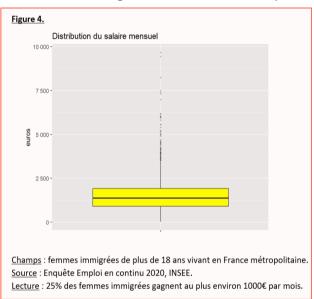
Si l'on s'intéresse aux contrats que l'on pourrait qualifier de précaires (car limités dans le temps et n'assurant donc pas une stabilité sur le long terme), on constate que les femmes originaires de l'Orient sont sur-représentés parmi celles qui obtiennent des contrats en CDD, avec une part 31,6% contre une moyenne de 17,3% dans l'ensemble (soit environ 14 points de plus). Cette surreprésentation est aussi visible pour les femmes provenant d'Amérique du Sud (21,8%), ou encore celles venant d'Afrique. Ce sont aussi, dans la globalité, ces mêmes femmes qui, le plus souvent,

CDI, elles sont aussi surreprésentées parmi celles qui n'ont pas de contrat.

Ces disparités paraissent donc assez surprenantes et laissent à penser une influence du pays d'origine de ces femmes sur leur insertion professionnelle. Nous pouvons tout de même faire un lien relatif avec la répartitions des diplômes qu'ont ces femmes : plus elles sont scolairement dotées, plus leur contrat tend à un emploi moins précaire.

Cependant il est important de retenir qu'au-delà de cet aspect ethnique, lorsqu'elles sont actives, la grande majorité des femmes immigrées obtiennent des CDI, sinon des CDD. Peu d'entre elles sont en apprentissage ou en intérim ce qui laisse à penser que leur insertion professionnelle peut se faire sans formation au préalable, grâce au bagages scolaires dont elles disposent déjà (ou non).

Il convient également de parler de la question de la rémunération de ces femmes immigrées (figure 4). Grâce à cette boite à moustache, nous constatons que la moitié de ces femmes ont un revenu mensuel inférieur ou égal à 1300€ environ.



Selon l'INSEE, le revenu médian des Français en 2013 était de 20 621€ sur l'année, soit 1 718€ mensuel. La moitié des femmes immigrées sont donc largement au-dessous de ce revenu médian. Cette répartition des salaires fait donc aussi partie des éléments qui aident à comprendre pourquoi une grande partie des femmes immigrées font partie des classes populaires.

Par ailleurs, il est important d'observer, pour comprendre davantage les conditions de travail de ces immigrées, les raisons pour lesquelles elles voudraient changer d'activité professionnelle lorsque cela est le cas (figure 5 page suivante).

Alors qu'elles ne représentent que 2,5% des immigrées qui souhaitent changer d'activité, les femmes originaires du Proche et Moyen Orient représentent 5,3% de celles qui souhaitent changer leur activité en vue d'obtenir un CDI (soit plus du double). Si l'on fait l'on met ce résultat en corrélation avec les données du tableau de la figure 3 où l'on pouvait constater une surreprésentation de ces femmes parmi les contrats durée

déterminées qui n'assurent pas un avenir certain sur le long terme, il paraît alors évident que celles-ci souhaiteraient davantage s'assurer une stabilité d'emploi. Nous remarquons exactement le même schéma pour les femmes originaires d'Amérique du Sud.

La deuxième raison pour laquelle les femmes immigrées pourraient

souhaiter changer d'activité professionnelle est la question de leurs conditions de travail. Ici, ce sont principalement des femmes venant d'Europe qui sont surreprésentées avec 7 points de plus que l'ensemble. Enfin, parmi celles qui souhaitent changer d'activité en raison du manque d'intérêt qu'elles éprouvent pour leur emploi actuel, ce sont les femmes venant d'Asie et d'Amérique du Nord qui sont surreprésentées (avec respectivement 2,1 et 1,1 points de plus par rapport à leur ensemble).

Nous avons vu plus haut que les originaires femmes d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie sont celles qui obtenaient le plus souvent des CDI (qui sont des emplois stables). De fait, nous pouvons dire que du fait de leurs inégalités d'accès aux offres sur le marché du travail, leurs intérêts divergent quant à leur conditions d'emploi : celles qui ont des emplois précaires cherchent une stabilité et celles qui sont déjà stables ont d'autres intérêts. Ces résultats restent cependant à relativiser car les femmes immigrées ayant déclaré vouloir changer d'activité ne représentent 2,3% que de l'ensemble.

Conclusion:

Pour conclure, nous pouvons dire que les femmes immigrées éprouvent des difficultés à s'insérer sur le marché du travail français et sont, pour une grande partie d'entre elles, inactives.

<u>Figure 5.</u> Raisons pour lesquelles les femmes immigrées déclarent vouloir changer d'activité professionnelle

	Avoir un CDI	Conditions de travail	Manque d'intérêt	Ensemble
Afrique du Nord	20,5	24,6	23,7	23,1
Amérique du Nord	0	0	2,2	1,1
Asie	5,6	3,4	9	6,9
Autres pays d'Afrique	20,1	23,2	19,7	20,6
Autres pays d'Amérique	24,1	11,3	13,6	15,9
Europe	24,4	36,9	29,9	29,9
Proche et Moyen Orient	5,3	0,5	1,9	2,5
Total	100	100	100	100

Champs: femmes immigrées de plus de 18 ans vivant en France métropolitaine.

Source : Enquête Emploi en continu 2020, INSEE.

<u>Lecture</u>: parmi les femmes immigrées qui souhaitent changer d'activité pour obtenir un CDI, 24,1% proviennent d'Afrique du Nord.

Cependant, lorsque leur insertion se fait. leur pays d'origine influencer sur leurs modalités de mise à l'emploi : étant scolairement inégalement dotées (en fonction ďoù viennent), elles leur appartenance sociale se verra inexorablement impactée par l'emploi qu'elles occuperont.

Ainsi, même si quelques-unes, notamment provenant d'Amérique du Nord ou d'Asie parviennent à obtenir des emplois stables et faire partie des classes supérieures, une majorité d'entre elles fait partie des classes populaires même lorsqu'elles obtiennent des CDI. Cela s'explique aussi par le fait que, près de la moitié d'entre elles vivent avec des revenus inférieurs au salaire médian français.

Cependant, peu d'entre elles souhaitent changer d'emploi, mais lorsque cela est le cas, les femmes ayant des emplois plus précaires souhaitent davantage accéder à une stabilité, alors que celles qui ont déjà un emploi stable, accordent plus d'importance à travailler dans de meilleures conditions et éprouver plus d'intérêt dans leur emploi.

Mots-clés:

Immigrées – Emploi précaire – Inactivité – Niveau de diplôme

Définition:

Immigré: selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. (Source: INSEE).

Méthodologie:

Il est important de rappeler que nous nous sommes principalement basés sur des données quantitatives et que par conséquent, les analyses et conclusion que nous avons faites restent à vérifier qualitativement via des données empiriques (entretiens, observations).

Nous voulons aussi profiter de cet espace pour souligner le fait que nous avons utilisé la variable diplôme (figure 2) mais qu'elle est cependant relative car le système éducatif n'étant pas similaires dans tous les pays, il est difficile de comparer des équivalents qui divergent. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes basés sur le diplôme du baccalauréat qui est, grosso modo, un niveau universel de la fin de l'enseignement secondaire.

Enfin, les appartenances aux classes sociales (figure 1) ont été construites selon les définitions de l'INSEE grâce aux 8 catégories socioprofessionnelles.

Source:

L'Enquête Emploi en continu est une grande enquête réalisée au niveau nationale par l'INSEE. Des ménages sont sélectionnés et interrogés pendant 6 trimestres consécutifs afin que leurs données soient collectées et analysées. Le rôle fondamental de cette enquête est de suivre les variation du marché du travail et du chômage.

Pour en savoir plus:

Bouvet Sandra, Faugère Anthony, « L'accès à un travail et des conditions d'emplois plus difficiles pour les immigrés », INSEE, 2016.

Chaïb Sabah, « Femmes immigrées et travail salarié », Les cahiers du CEDREF, 2008.

Chaïb Sabah, « Femmes immigrées et emploi : le bas de l'échelle pour propriété ? », dans Pierre Cours-Slies ed., *Le bas de l'échelle. La construction sociale des situations*. Toulouse, Erès, « Questions vives sur la banlieue », 2006.

